

LA RÉDACTION DU CERTIFICAT DÉCÈS

Programme de formation

Finalité de la formation

Préparer les infirmiers à rédiger les certificats de décès conformément à la réglementation en vigueur.

Objectifs opérationnels

- Expliquer l'usage statistique des causes de décès
- Constater un décès et réaliser un examen clinique
- Différencier les modes de décès
- Remplir correctement le volet administratif et médical du certificat
- Synthétiser le processus morbide conduisant au décès
- Identifier les références réglementaires et appliquer la réglementation dans la rédaction et la transmission
- Connaître ses responsabilités et les risques juridiques
- Respecter les enjeux éthiques dans la relation avec les familles
- Rédiger l'attestation de mort naturelle
- Assurer la traçabilité et la validité juridique des documents

Durée

12 heures

Calendrier et horaires de la formation

Dates des sessions disponibles sur le site de Cap Opale Formation Horaires: De 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Prérequis

- Diplôme : Diplôme d'Etat d'Infirmier
- Autre: Exercice en libéral
- Techniques: Ordinateur, connexion internet, Webcam avec micro

Nombre de participants

Maximum 15 personnes en formation



Contenu

La formation, d'une durée de 12 heures, prépare les infirmiers à rédiger correctement les certificats de décès conformément à la réglementation en vigueur.

Elle couvre à la fois les aspects cliniques (constat et modes de décès), les enjeux administratifs, juridiques et éthiques, ainsi que la maîtrise de l'outil CertDc

Des cas pratiques et mises en situation permettent d'acquérir les bons réflexes professionnels dans différents contextes (domicile, EHPAD, situations médico-légales).

Méthodes pédagogiques

Apport de connaissances – Echanges – Brainstorming – Etudes de cas – Exercices de mise en application – Mises en situation

Contacts

NOM ET QUALITÉ DES INTERVENANTS :

CAMILLE COSTAGLIOLA, INGÉNIEURE PÉDAGOGIQUE ET FORMATRICE

NOM DU RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIF :

Emilie DALLERY BLET, ingénieure pédagogique, référente Handicap dallerybletemilie@capopaleformation.com / 06 77 32 24 63

Gaëlle MOLLINGER, assistante administrative secretariat@capopaleformation.com / 06 87 96 04 46

Modalités d'accès: Inscription et délais

Inscription via le formulaire de contact du site internet ou par téléphone auprès du secrétariat.

Le délai d'inscription avant le début de chaque formation est de 7 jours

Contraintes spécifiques

Il n'existe pas de liens d'intérêt entre le formateur, l'organisme de formation et toute société ayant des activités dans le domaine de cette formation.

2/3



> Modalités de validation de la formation

Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

- Evaluation de pré et post formation sous forme de QCM
- Questionnaire de satisfaction

Conditions de réalisation de formation

FORMATION

□ présentiel ⋈ distanciel

MODALITÉS D'ACCÈS, DE SUIVI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Possibilité d'adapter la formation et l'accessibilité des lieux pour toute personne ayant besoin d'un aménagement dans le cadre de la formation. Notre référent handicap est joignable au 06 77 32 24 63 ou par mail: dallerybletemilie@capopaleformation.com

ASPECTS PÉRIPHÉRIQUES

Hébergement : non concerné
Restauration : non concerné
Transport : non concerné

Tarif

400 euros HT par jour de formation

Modalités de financement

Plusieurs financements sont possibles selon votre situation:

- CPF
- OPCO
- DPC
- Action de formation susceptibles d'être prise en charge par le FIF PL
- France Travail
- Auto financement